

## **Bourdages, Louise (BAPE)**

---

**De:** Gagnon, André-Anne  
**Envoyé:** 4 octobre 2012 13:27  
**À:** Bourdages, Louise (BAPE)  
**Objet:** Demande d'information - parc éolien La Mitis

Bonjour madame Bourdages,

Pour donner suite à notre conversation téléphonique par rapport à la possibilité de rendre public les suivis de mortalités aviaire lors de l'exploitation du parc éolien La Mitis :

Le MDDEFP ne peut pas rendre public ces rapports de suivi puisqu'ils appartiennent à l'initiateur de projet. Il appartient donc à celui-ci de décider de rendre public le rapport de suivi ou non. Toutefois, il n'est pas rare que le sommaire du rapport de suivi soit rendu public par l'initiateur de projet et soit déposé au BAPE dans la documentation. Ainsi, plusieurs sommaires de suivi de mortalité sont déjà disponibles sur le site du BAPE. Il n'est toutefois pas en notre pouvoir de garantir que celui du parc éolien La Mitis sera rendu public.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à me contacter.

Salutations!

**André-Anne Gagnon, biologiste**

Chargée de projets

Direction de l'évaluation environnementale

des projets terrestres

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

675 René-Lévesque Est, 6ème étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

(418) 521-3933 poste 4672

[andre-anne.gagnon@mddep.gouv.qc.ca](mailto:andre-anne.gagnon@mddep.gouv.qc.ca)